

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 9 JANVIER 2023

Président	Jackie GOULET
Etaient Présents	Jean-Pierre BACHOWICZ, Gaëtan BEILLARD, Chantal BERICH, Arnaud BOUCHET, Bernadette BUTY, Joëlle DELAGARDE, Anne FAUCOU, Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Antony LEQUEUX, Joël NAU, Claude POIRIER, Nadine SCULO, Gilles TALLUAU, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.
Etaient absents excusés	François BREE, représenté par M. Gilles TALLUAU Sophie METAYER, représentée par M. Jackie GOULET Edwige CHOUTEAU Marie-Claude CORNIL Sylvie GAREL Jean-Christophe LOUVET Paul NICOLAS

N° 2023 – 02 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA CALEOL (COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION DES LOGEMENTS) SUITE AUX ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES DU 13 DECEMBRE 2022

La Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements(CALEOL) est composée :

- Avec voix délibérative :
 - De six membres désignés par et parmi le Conseil d'Administration, dont un des membres à la qualité de représentant des locataires,
 - du Président ou de son représentant des établissements publics de coopération intercommunale compétent en matière de plan local de l'habitat pour l'attribution des logements situés sur le territoire relevant de sa compétence,
 - du Préfet du département du Maine et Loire, ou l'un de ses représentants,
 - du Maire de la commune, ou son représentant, où sont implantés les logements à attribuer.

- Avec voix consultative :
 - d'un représentant des organismes bénéficiant de l'agrément relatif à l'ingénierie sociale, financière et technique prévue à l'article L365-3, désigné dans les conditions prévues par décret,
 - des réservataires non membres de droit pour l'attribution des logements relevant de leur contingent (Action Logement Services, Ministère de la Défense)
 - d'un représentant des Centres Communaux d'Action Sociale ou un représentant du service chargé de l'action sanitaire et sociale du département du lieu d'implantation des logements.

... / ...

Accusé de réception en préfecture
049-274900026-20230109-CA-2023-02-DE
Date de télétransmission : 19/01/2023
Date de réception préfecture : 19/01/2023

Par délibération n°2022-01 du 9 mai 2022, le Conseil d'Administration a actualisé la liste de ses six administrateurs pour siéger à la CALEOL conformément aux dispositions des articles L441-2 et R441-9 du Code de la Construction et de l'Habitation à savoir :

- M. Arnaud BOUCHET,
- Mme Joëlle DELAGARDE,
- Mme Anne FAUCOU,
- Mme Béatrice GUILLON,
- Mme Jacqueline TARDIVEL,
- Mme Marie-Thérèse MAHOT, représentante des locataires.

Suite aux élections des représentants des locataires du 13 décembre 2022, il convient de procéder au renouvellement de la désignation d'un administrateur, représentant les locataires, au sein de la CALEOL.

Mme Bernadette BUTY se porte candidate.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DESIGNÉ MME BERNADETTE BUTY, ADMINISTRATEUR REPRESENTANT DES LOCATAIRES, MEMBRE DE LA CALEOL.



Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 9 janvier 2023

LE DIRECTEUR GENERAL
Philippe PLAT

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture